



Comité ZIP Jacques-Cartier

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
*Pour diffusion immédiate*

## **La Route bleue du Grand Montréal secteur Est de l'Île de Montréal confirme son potentiel de développement et d'accessibilité à l'eau**

Montréal, le 30 avril 2009 - La Route bleue du Grand Montréal (RBGM)- Est de l'Île de Montréal compte désormais 23 sites d'arrêt autorisés le long des rives de l'Île, un itinéraire de 55 km qui s'étend du pont Victoria jusqu'à la pointe Est de l'Île et se poursuit jusqu'au barrage hydro-électrique au parc de l'Île de la Visitation. Dans cette seconde phase de développement de la Route bleue, les ententes conclues avec les différents arrondissements et villes permettront la diffusion d'un réseau de mises à l'eau, d'aires de repos, d'arrêts d'urgence et de services d'alimentation.

Le Comité ZIP Jacques-Cartier, chargé du développement du secteur Est de l'île de Montréal de la RBGM, a atteint son objectif fixé pour cette présente phase du projet qui est de mettre sur pied le tracé optimal de la Route bleue tant au point de vue de l'accessibilité que des conditions de navigation et de la fragilité du milieu. Grâce à la participation et à l'aide des organismes partenaires et des nombreux intervenants et usagers du fleuve Saint-Laurent, les résultats du travail du comité ZIP Jacques-Cartier démontrent le potentiel de développement et d'accessibilité de cette voie navigable dans l'Est de l'Île de Montréal.

Cet accomplissement s'inscrit dans le projet de la Route bleue du Grand Montréal qui permet d'offrir de nombreux itinéraires répondant aux différentes habiletés et besoins des kayakistes et autres usagers de petites embarcations. Ceux-ci pourront naviguer de façon sécuritaire les paysages urbains de la région métropolitaine de Montréal.

La réalisation de l'étude de faisabilité de la Route bleue du Grand Montréal- Est de l'Île a été rendue possible grâce à une contribution financière du programme Interactions communautaires, programme conjoint lié au Plan Saint-Laurent pour un développement durable, partagé entre Environnement Canada et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

La ZIP Jacques-Cartier tient à remercier Shell Canada pour leur implication financière ainsi que tous les autres partenaires : la Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK), le Comité ZIP Ville-Marie, Éco-Nature, la ville de Montréal, la CRÉ de Montréal, et les nombreux bénévoles qui ont participé à la réussite de ce projet.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur l'avancement de ce projet, consultez le site Internet du Sentier maritime du Saint-Laurent [www.sentiermaritime.ca](http://www.sentiermaritime.ca).

-30-

Source : Joseph Haddad / Sylvie Bibeau, (514) 527-9262  
14115, rue Prince-Arthur Est, bureau 427, Montréal (Québec), H1A 1A8  
Courriel : [zip\\_jc@mainbourg.org](mailto:zip_jc@mainbourg.org)